

Paris, le 13 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un Conseil d'administration résolument tourné vers la réussite les Jeux de Paris 2024 et le renforcement de l'éthique dans le sport

Le Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) se réunit ce jour à la Maison du sport français. Les administrateurs vont échanger et débattre sur les orientations stratégiques des prochains mois pour poursuivre les projets majeurs pour le mouvement sportif français et tenir le calendrier politique fixé par la Présidente du CNOSF, Brigitte Henriques.

Un point d'étape sur le Club France 2024

A 470 jours des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, un point d'étape sur les avancées des travaux et les échéances à venir concernant le Club France 2024 leur a été présenté par Nathalie Pechalat, Présidente déléguée du Club France pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Le déploiement opérationnel du projet se poursuit, les temps de passage sont respectés et les équipes pleinement mobilisées, en lien avec le CPSF et les partenaires publics et privés, afin que le CNOSF soit au rendez-vous de cet évènement majeur et fédérateur qui accueillera, au parc de la Villette, plus de 700 000 visiteurs.

Epicentre du mouvement sportif français pendant les Jeux, cette formidable vitrine sera le lieu de célébration et de médiatisation de nos athlètes, de valorisation de nos fédérations sportives mais aussi le reflet des actions menées par le CNOSF par l'intégration durant la quinzaine d'une programmation d'événements portant sur les thématiques sociétales en lien avec le sport.

Un groupe de travail dédié à l'éthique et à la déontologie dans le sport

La mise en place d'un groupe de travail dédié à l'éthique, à la déontologie et la démocratie dans le sport a également été présentée ce jour aux administrateurs. Composé de président(e)s de fédérations, de représentants des athlètes, des arbitres et de personnalités qualifiées, celui-ci, en complémentarité des travaux conduits par le Comité de déontologie du CNOSF, sera chargé d'émettre des préconisations, qui seront partagées et discutées au cours d'une table ronde dédiée lors de l'Assemblée générale le 25 mai 2023.

Ce temps démocratique avec les 109 fédérations et membres associés du CNOSF permettra d'arrêter la contribution du Mouvement sportif au Comité national sur l'éthique et la vie démocratique dans le sport mis en place par la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et co-présidé par Marie-George Buffet et Stéphane Diagana.

Des nouveaux membres au comité de déontologie du CNOSF

Plusieurs décisions figurent à l'ordre du jour de ce Conseil d'Administration, et notamment la désignation de deux nouveaux membres au comité de déontologie du CNOSF. Les candidatures d'Odile Piérart, conseillère d'Etat honoraire, en tant que présidente du comité, et de Damien Coyral, médecin rhumatologue, ont été approuvées. Ces nominations doivent à présent être ratifiées par l'Assemblée générale, organisée au CNOSF, le 25 mai prochain.

Plus largement, le Conseil d'administration de ce jour a traité de la préparation de cette prochaine

Assemblée générale, avec notamment la validation de son ordre du jour et des principes du rapport moral pour l'année 2022.

Deux débats sous forme d'ateliers sur des sujets majeurs liés à Paris 2024 et au renforcement de l'éthique dans le sport

Enfin, les temps d'échange et d'information débutés le matin se poursuivront dans l'après-midi. Un travail de réflexion et de prospective est en effet organisé pour les administrateurs du CNOSF, sous forme d'ateliers permettant de prendre en compte les retours de nos membres et de définir des lignes d'actions partagées, autour deux thématiques majeures :

- Les enjeux d'éthique, de gouvernance et de démocratie, en lien avec le lancement du groupe de travail dédié et les travaux déjà engagés par le CNOSF sur ces thématiques;
- La stratégie d'héritage du CNOSF, un enjeu majeur afin d'anticiper la rentrée 2024 et l'afflux de licenciés, d'offrir aux fédérations des outils clefs pour se développer, de mieux former leurs bénévoles, de renforcer les passerelles entre l'école et les clubs et de fédérer les communautés sportives.

Comme le rappelle la Présidente du CNOSF, Brigitte Henriques : « Réussir les Jeux, c'est performer sur le plan sportif, mais aussi réussir leur héritage pour le mouvement sportif et le CNOSF. C'est pourquoi, nous travaillons déjà à la reprise des plusieurs programmes initiés par le COJOP et sommes pleinement mobilisés, avec toutes les fédérations, pour anticiper l'afflux de licenciés qu'ils devront accueillir à la rentrée sportive 2024 – 2025. »

A propos du CNOSF:

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) est une association reconnue d'utilité publique. Il représente le mouvement Olympique sur le territoire français et promeut les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme. Il organise et dirige la délégation française aux Jeux Olympiques et aux compétitions patronnées par le CIO. Représentant l'ensemble du mouvement sportif sur le territoire, le CNOSF réunit 109 fédérations sportives nationales et membres associés, et leurs 180 000 associations sportives. Il mène à ce titre des actions au bénéfice de ses membres.

CONTACTS PRESSE

CNOSF:

pressecnosf@cnosf.org 0140782852

